



Co-funded by
the European Union



german
cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



FICHE D'INFORMATION

Bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi/Rusizi

La zone d'étude englobe le bassin versant transfrontalier du lac Kivu et de la rivière Ruzizi/Rusizi jusqu'à son embouchure au lac Tanganyika (superficie totale de 13 449 km², dont 2 412 km² pour le lac Kivu). Le lac Kivu est un lac de barrage volcanique situé à une altitude moyenne de 1 462 m, d'une profondeur maximale de 485 m. La rivière Ruzizi/Rusizi coule vers le sud du lac Kivu sur 168 km à travers la plaine alluviale jusqu'au lac Tanganyika.

Le climat de la zone est tropical (températures entre 14,7 et 23 °C), avec une saison sèche et une saison des pluies longue et courte (1 020 à 1 830 mm de précipitations/an). Tous les scénarios de changement climatique modélisés prévoient une légère augmentation des précipitations annuelles, ainsi qu'une augmentation des jours et des nuits chauds.

La population du bassin devrait passer de 11 millions d'habitants en 2020 à 27,5 millions d'habitants en 2050, soit une augmentation de près de 150 %.

En 2016, le bassin versant était composé de 45 % de terres agricoles, 30 % de forêts, 20 % de prairies, 3 % de zones arbustives et 1 % de zones urbaines. Au cours des 25 dernières années, la surface agricole a augmenté de 29 % alors que les surfaces de prairies et de forêts ont diminué de 2 500 km² et de 530 km², respectivement.

ABAKIR



Le 4 novembre 2014, le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda ont signé, une convention internationale instituant ABAKIR comme organe transitoire (non ratifiée). La mission d'ABAKIR est de promouvoir le développement économique, industriel et social de chaque pays. L'organe transitoire doit prendre des mesures préliminaires pour soutenir la ratification de la convention et l'établissement d'un ABAKIR permanent **promouvant la stabilité régionale et la bonne gouvernance.**

Localisation du lac Kivu et de la rivière Ruzizi/Rusizi



Ressources en eau et leur utilisation

Le lac Kivu contient environ 560 milliards de m³ d'eau, 300 milliards de m³ de dioxyde de carbone dissous et 60 milliards de m³ de méthane dissous. La rivière Ruzizi/Rusizi présente une dénivellation de 1 450 m à 770 m, offrant un potentiel de production de plus de 500 MW d'énergie **hydroélectrique** (dont environ 80 MW actuellement exploités). Le Rwanda extrait le **méthane** du lac Kivu pour la production et la distribution d'électricité dans son réseau national (actuellement 76 MW). Le Burundi et le Rwanda exploitent les **eaux souterraines** à partir de 550 sources naturelles, principalement pour l'**eau potable** dans les zones rurales.

L'**agriculture** pluviale de subsistance prévaut de subsistance, mais l'**agriculture irriguée** est présente dans la plaine de la Ruzizi/Rusizi au Burundi et en RDC. Les zones agricoles fonctionnelles couvrent 12 500 ha de la plaine, mais la zone potentielle pour l'agriculture irriguée est de 125 713 ha.

La **production de poissons** a augmenté pour atteindre plus de 6 000 t/an (1999), et jusqu'à 14 000 personnes au Rwanda et en RDC travaillent dans le secteur de la pêche. Les **autres activités économiques** comprennent la transformation

Le lac Kivu est un lac de barrage volcanique situé à une altitude moyenne de 1 462 m, d'une profondeur maximale de 485 m.

Les inondations et les sécheresses deviendront **plus fréquentes** en raison du **changement climatique**.

des aliments, l'exploitation minière, diverses industries de construction, le tourisme et la navigation.

Le bilan hydrologique du bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi/Rusizi présente un volume annuel net non consommé de 6,4 milliards de m³.

Menaces

Risques naturels

Les principaux risques naturels sont les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les explosions de gaz, les inondations et les glissements de terrain. Les éruptions volcaniques entraînent le déplacement des habitants et pourraient provoquer **l'émission de gaz asphyxiants** provenant des eaux profondes du lac Kivu, ce qui menace la sécurité de millions de personnes. Les pentes abruptes du bassin sont de plus en plus sujettes aux **glissements de terrain**. Les inondations et les sécheresses deviendront plus fréquentes en raison du changement climatique.

Dégradation des sols

La surexploitation des sols conduit à leur dégradation qui entraîne une baisse de la productivité des sols, des glissements de terrain et une diminution de la qualité de l'eau. **L'érosion** est le plus grand défi pour la qualité de l'eau du bassin. **Les pertes annuelles de sol dans les différentes parties du bassin sont estimées entre 91 et 290 t/ha/an** (moyenne de 100 t/ha/an pour l'ensemble du bassin), ce qui entraîne une turbidité généralisée dans les cours d'eau.

Menaces humaines

La qualité de l'eau est également menacée par la **pollution** liée à l'urbanisation, à l'industrialisation et à l'agriculture. La construction de barrages entraîne une discontinuité hydroécologique qui affecte la biodiversité en empêchant la migration des poissons. L'expansion des zones urbaines dans les régions montagneuses augmente considérablement le risque de glissements de terrain et d'érosion des sols.

Services écosystémiques

Le bassin offre divers services écosystémiques, notamment :

Éco-systèmes aquatiques	<ul style="list-style-type: none">• Eau potable• Nourriture (principalement du poisson)• Énergie hydroélectrique• Méthane
Éco-systèmes terrestres et forestiers	<ul style="list-style-type: none">• Bois (comme combustible)• Alimentation (agriculture)• Prévention des glissements de terrain• Régulation du climat : barrière aux vents, puits de carbone• Culture et tourisme : p. ex. parcs nationaux• Formation du sol (humus, forêts)• Mesures de restauration des sols

Le manque d'incitations et de financement de la conservation des bassins hydrographiques conduit à la dégradation des écosystèmes naturels. Les paiements pour les services écosystémiques permettent d'inverser cette dynamique, les utilisateurs de ces services écosystémiques rémunérant les personnes qui garantissent le fonctionnement de ces services. Les écosystèmes essentiels sont ainsi plus susceptibles d'être maintenus et protégés.

Cadres juridiques et réglementaires

Le Rwanda, la RDC et le Burundi ont établi des cadres juridiques et réglementaires régissant l'utilisation, et la protection des ressources en eau et de l'environnement, et ont ratifié de nombreuses conventions internationales. Cependant, ces cadres ne sont pas pleinement mis en œuvre, financés ou appliqués dans l'ensemble du bassin. Pour améliorer la gestion durable de l'eau et des ressources connexes dans le bassin, les trois pays doivent poursuivre leurs efforts en vue de :

- l'harmonisation des politiques et des réglementations dans le bassin ;
- le renforcement et l'optimisation des réseaux de surveillance hydrométéorologique ;
- le renforcement institutionnel d'ABAKIR ;
- la réduction de la pression sur l'environnement ;
- l'introduction de mesures de gestion des risques naturels.

Publié par	Autorité du Bassin du Lac Kivu et de la Rivière Ruzizi/Rusizi (ABAKIR) et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges sociaux	Rubavu, Rwanda Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet	Soutien à la gestion intégrée des ressources en eau du lac Kivu et de la rivière Ruzizi/Rusizi c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Germany

Contact	www.water-energy-food.org/regions/central-east-africa
Conception	Scriptoria
Crédits photo	n/a

Le programme est cofinancé par l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

GIZ est responsable du contenu de cette publication
Au mois de septembre 2021, Eschborn